

Compte rendu Conseil de quartier Auteuil Sud 15 04 2019

Tribune

David ALPHAND, Conseiller délégué auprès du maire, chargé du quartier Auteuil Sud

Véronique BALDINI, Adjointe au maire, chargée des transports, de l'espace public, de l'environnement et du développement durable

Paul GUILLOU, Responsable pour le 16^{ème} de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE)

Audrey JOSSELIN, Service du Paysage et de l'Aménagement à la DEVE

Échanges

Mme ORTEGA (directrice adjointe du Centre Paris Anim' Point du Jour) : Le Centre Paris Anim' est heureux d'accueillir ce soir le Conseil de quartier, avec qui il travaille depuis longtemps (dans le cadre du ciné-club notamment). Le Centre propose des activités de loisir dès 3 ans, et jusqu'à tout âge. Le 22 mai aura lieu une réunion d'information pour les nouveaux habitants, à 18h. Le 6 juin, un stage, intitulé « *Tes parents et le téléphone portable* », sera organisé pour les adolescents afin de les faire parler du regard qu'ils portent sur les adultes et leur utilisation des téléphones. Beaucoup de parents s'inquiètent en effet de la relation qu'entretiennent les jeunes avec leur téléphone. Ce stage sera suivi d'une exposition.

M. KREBS (Directeur de l'association « Environnement et Culture ») : L'insécurité est en augmentation et il faut intervenir. Au 122 boulevard Murat, il y a une multiplication des agressions et des intrusions, ainsi qu'un important problème de trafic de drogue. Une bagarre a eu lieu il y a une semaine. Beaucoup de gens se réunissent et font du vacarme. La police est appelée mais elle ne semble pas toujours disponible, et cela pose alors la question des effectifs : Combien d'agents pour le 16^{ème} ? Le GPIS (Groupement Parisien Inter-bailleur de Surveillance) est très efficace, mais il faut les appeler.

L'association demande l'installation d'un poste central de sécurité, ainsi que la présence sur site 24h/24 d'un opérateur privé. De tels postes de sécurité ont déjà été installés dans les 18^{ème}, 19^{ème} et

20^{ème} arrondissements, et cela a amélioré la situation. L'association a également une autre demande : que soient installées deux caméras au 122 boulevard Murat et une sur l'avenue Marcel Doret. Il y a eu beaucoup de cambriolages récemment, et les cambrioleurs utilisent les échafaudages. Des caméras sont censées être installées sur ces secteurs, mais soit ce n'est pas le cas, soit elles ne fonctionnent pas.

Au niveau du coin Marcel Doret – Murat, il y a un sens interdit mais très peu visible, et les automobilistes passent donc à contre sens, causant des accidents.

Une Habitante : Contrairement à ce qu'indique le tract de l'association « Environnement et Culture », il y a une association de locataires crédible sur le secteur, Le Groupe 4005. Le groupe discute avec la RIVP (Régie Immobilière de la Ville de Paris) et a obtenu la rénovation des parties extérieures et intérieures de certains immeubles. Des Portes blindées coupe-feu sécurisées seront installées. L'association représente les logements qui commencent par 4005, mais les travaux évoqués concernent les deux « bastions », qui seront traités de la même manière.

M. ALPHAND : Invite les deux associations à se rapprocher, afin qu'elles travaillent conjointement.

Un Habitant : Son appartement a été cambriolé récemment, entre 12h et 16h. Il a demandé à la concierge de regarder les caméras, et celle-ci lui a indiqué qu'elle ne peut pas regarder la vidéo. D'après la loi, seule la police le peut. L'habitant les a donc appelés, et 28 jours après, ils n'étaient pas encore venus sur place. L'enregistrement se gardant 30 jours, le délai allait être atteint. L'habitant est allé au commissariat, où il lui a été répondu qu'il devait appeler la RIVP, afin d'effectuer la sauvegarde de l'enregistrement.

Mme SOULIMANI (Conseillère de quartier Auteuil Sud, collègue Habitants) : Les réunions publiques du conseil de quartier servent à échanger, on veut tous le bien du quartier. Il y a un problème avec des bandes dans le quartier, qui est évoqué depuis un moment. Elles sont de plus en plus présentes. Plusieurs mères de famille ont indiqué qu'elles n'osaient plus rentrer chez elles le soir, à cause des affrontements entre bandes, qui sont de plus en plus agressives. Comment la Mairie peut-elle se rapprocher des services d'ordre ? Les gens craignent de plus en plus de se promener dans le quartier. Dans quel cadre juridique est-il possible d'agir ?

Un Habitant : Précise que les hommes également ont peur.

M. ALPHAND : Conclut ces échanges liminaires. En 2018, la première réunion du Conseil de quartier nouvellement désigné portait sur la sécurité, et le sujet pourra être à nouveau abordé. On dénombre 5 % de cambriolages supplémentaires dans le 16^{ème} par rapport à l'an dernier, mais 40 % dans certains arrondissements centraux. Les échafaudages favorisent la recrudescence de ces pratiques,

et les cambrioleurs sont principalement des équipes spécialisées, semblant provenir d'Europe de l'Est. Il s'agit d'une délinquance bien organisée.

Les caméras sont un moyen de lutte : elles ont un effet dissuasif reconnu, et elles contribuent à l'élucidation des affaires. Dans le 16^{ème}, il y a 106 caméras, pour un bon millier dans Paris. Un tiers des caméras de l'arrondissement se trouve sur Auteuil Sud, dont une bonne partie pour le micro-quartier de la Porte de Saint-Cloud. M. ALPHAND n'a pas vu les caméras RIVP et soutient donc la demande des habitants. Il précise que ce n'est pas la mairie du 16^{ème} qui implante les caméras. Elles sont installées dans le cadre d'un système de co-financement État - Ville de Paris. La Préfecture et la Mairie de Paris décident de l'implantation après avis des mairies d'arrondissement. Dans ce domaine les dernières décisions sont intervenues en 2016.

Un Habitant : Demande à ce que des caméras soient mises avenue Dode de la Brunerie, où a lieu du trafic de drogue.

M. ALPHAND : En prend note et remercie l'intervention qui permet de faire une transition avec l'ordre du jour de la réunion.

Mme BALDINI : L'espace Dode de la Brunerie a été amélioré l'année passée, il y a eu un travail sur le jardin, et a alors été imaginé de continuer l'embellissement sur le reste de l'avenue : celle-ci est très large, et des voitures l'empruntent donc à grande vitesse. Il y a également le stationnement les soirs de match, ainsi qu'un délaissé de voirie. Une aire de jeux pour enfants pourra être implantée sur ce dernier. L'embellissement sera prolongé par un aménagement sur la place de l'abbé Franz Stock.

Une Habitante : Il y a un trafic de drogue actuellement sur cette zone, est-il pertinent d'y installer des jeux pour enfants ?

Mme BALDINI : Lorsqu'un espace est embelli, on constate qu'il est mieux respecté. Les services de la sécurité sont conscients des problématiques sur ce secteur et passent régulièrement. Deux personnes surveillent quotidiennement, en plus des équipages de nuit.

Mme JOSSELIN : Le projet consiste à embellir l'avenue Dode de la Brunerie, à renforcer les liaisons paysagères, et à créer une certaine continuité verte entre les espaces. L'objectif est de développer de nouveaux usages pour que l'endroit soit plus agréable, et que les piétons se le réapproprient. L'espace est très morcelé actuellement, et le projet vise à l'unifier. La largeur de l'avenue va être un peu réduite pour créer un trottoir de 2 mètres de large. Personne ne passe à pieds par là actuellement car la circulation piétonne y est très inconfortable. La création d'une piste cyclable est envisagée sur l'avenue, indiquée par un simple marquage.

Les places de stationnement seront déplacées de 2 mètres, et d'autres vont être créées pour compenser celles qui seront supprimées. Actuellement il y a 29 places de stationnement, il en restera 26 après le projet. Les services ont beaucoup échangé avec M. ALPHAND, qui avait insisté sur l'importance de garder des places de stationnement. Le projet tient compte de cette demande.

Il y aura aussi une réorganisation du schéma de circulation : les voitures roulent vite actuellement, et le projet prévoit d'inverser le sens de circulation sur l'axe qui passe au sud de la Place Franz Stock. Cette voie ne sera accessible que depuis l'avenue Marcel Doret. La voie à gauche de la place, qui remonte vers le boulevard Murat, sera fermée pour être rendue aux piétons.

Il y aura une jardinière, pour faire le lien entre la rue et le jardin. Une autre jardinière sera installée sur la place, et il y aura des chaises, car les habitants avaient fait remonter le fait qu'il était important d'avoir des assises. Un arbre en mauvais état a été abattu, et un autre arbre va être planté pour compenser. Les arbustes seront bas afin de garder de la transparence.

Pour délimiter et sécuriser la future aire de jeux, une cage métallique (un gabion) va être installée et on y trouvera beaucoup de matériaux : du minéral et du végétal, pour permettre à la faune de s'y installer. Il s'arrêtera au niveau du délaissé. Les jeux pour enfants seront adaptés aux usagers de 2 ans à 14 ans.

Un boudrome sera aménagé au niveau de la place. La palette végétale sera régionale et mellifère, afin d'être cohérente avec le jardin Dode de la Brunerie : cela fera venir les abeilles. L'aire de jeux sera la plus naturelle possible et le projet vise à créer une ambiance de promenade pour cet espace. Les travaux commenceront mi-juin, et s'achèveront à l'automne.

Un Habitant : Demande quel est le budget retenu pour ce projet, s'il est voté, et qui le finance.

M. GUILLOU : Le budget est de 250 000€, et le projet est financé par la Mairie d'Arrondissement. La présente réunion vise à exposer le projet et les raisons qui mènent à tel ou tel choix. L'objectif est d'en débattre, afin de co-construire avec les habitants. Quand des espaces sont délaissés, les services doivent y faire un travail en continu, donc il est plus intéressant d'intervenir directement sur l'espace lui-même et de le modifier. Le projet cherche à créer des continuités dans l'espace et à donner aux enfants une aire de jeux proche et accessible. L'espace vivra, c'est une certitude. Les équipements de la Ville sont entretenus, des jardiniers seront présents tous les jours, et les services de sécurité surveilleront l'espace. Certains usages nécessitent des contrôles réguliers. Plus les espaces sont occupés, moins il y a de squats.

M. ALPHAND : Il est normal que les services viennent devant le Conseil de quartier avec un projet déjà préparé. C'est pourquoi d'ailleurs ils doivent aussi établir un budget en avance, afin de le présenter aux habitants. Toutefois il y a une différence entre préparer un projet et le verrouiller : ici, il n'est pas verrouillé, c'est l'ébauche qui est présentée.

Mme BALDINI : Le budget est provisionné, mais il n'est pas définitivement arrêté. Si les riverains s'opposent au projet, il peut bien entendu être abandonné. La mairie pense que cet aménagement est important, et elle souhaite avoir l'avis des habitants.

Une Habitante : Ce qui a été fait au square Dode de la Brunerie est vraiment bien, mais elle n'y va jamais, car le bruit y est infernal. C'est très fatigant pour les enfants : est-il possible de construire un mur antibruit ?

Mme JOSSELIN : L'espace est en effet bruyant, et s'est présentée l'idée de faire un mur antibruit, mais la zone se transformerait alors en cul-de-sac. Si l'espace est fermé, cela encourage de mauvaises pratiques. Le projet actuel réduit un peu le bruit, et d'une manière plus satisfaisante que le mur. Une étude a été réalisée en amont.

Mme BALDINI : La Mairie du 16^{ème} demande un mur antibruit depuis longtemps. Elle n'a obtenu qu'un revêtement.

M. GUILLOU : Le revêtement atténue de 6 décibels le bruit et réduit par deux la perception du trafic. Le dispositif est assez efficace et est voué à se développer. Les murs antibruit ont un coût très élevé, et il faut donc faire des choix. En règle générale, un aménagement est d'abord installé et, ensuite, il faut observer les usages et les contraintes qui apparaissent.

Un Habitant : Les stationnements vélos ne sont pas utilisés par des vélos, mais par les dealers.

M. GUILLOU : Ce problème sera relayé auprès de la Voirie. Peut-être que le stationnement est mal placé. La Ville se dote d'un plan vélo, et des liaisons cyclables vont être créées. Il y aura alors une demande pour poser des vélos.

M. ALPHAND : En décembre dernier, une réunion du Conseil de quartier s'est tenue sur le thème des deux-roues, où les passions se sont fortement exprimées. En dépit de beaucoup d'avis divergents, cette réunion a toutefois permis d'identifier un point d'accord largement partagé, à savoir que les trottinettes sont aujourd'hui un problème majeur. Il y a des cyclistes dans l'arrondissement, et ils ont insisté lors de cette réunion sur le manque de stationnements et de pistes cyclables dans le 16^{ème}.

Une Habitante : Si les vélos sont mis dehors, ils seront volés très rapidement, c'est pourquoi le stationnement n'est pas utilisé.

M. WEILL : Des garages à vélos sécurisés sont en test à Paris, il y en a 10 actuellement.

Mme BALDINI : Ces garages prennent beaucoup de place et font un peu container. Il faut espérer que le matériel définitivement retenu sera plus agréable visuellement.

Une Habitante : Remercie Mme BALDINI de tout ce qui a été fait dans le quartier. Beaucoup de gens pensaient que les dealers allaient venir au square Dode de la Brunerie et, s'ils y sont effectivement, ils ne dégradent rien. Ils dealent le soir, mais l'espace est utilisé d'une manière positive également. Un mur antibruit pourrait être une bonne idée, sur le modèle de ce que le Tennis Club 16 a fait. Il y a un manque de poubelles dans le secteur, et quand les propriétaires de chiens ramassent les crottes, ils ont un long chemin à parcourir avant de pouvoir jeter le sac.

Mme BALDINI : Envoyez-nous un mail précisant les endroits où vous souhaitez avoir des poubelles.

Une Habitante : Le personnel qui enlève les poubelles laisse tomber de petits écrous, ce qui est très dangereux, notamment pour les personnes âgées.

Une Habitante : Demande si des études sur la pollution ont été faites, et si les enfants ne prennent pas de risques en jouant sur ces espaces.

Une Habitante : Habite avenue Dode de la Brunerie, et a de grands platanes devant sa fenêtre, qui n'ont pas été taillés depuis très longtemps. Elle vit dans l'obscurité tout l'été. Elle demande également pourquoi, les soirs de matchs, certains restaurants de la place Porte de Saint Cloud peuvent avoir des voitures garées en triple file sans aucun problème.

Une Habitante : Précise que, devant chez elle, les platanes ont été taillés il y a 2 ans.

Mme BALDINI : Des précisions seront demandées au service de l'arbre. Et ce qui est indiqué à propos de certains restaurants de la place n'est évidemment pas acceptable.

M. WEILL : Remercie Mme BALDINI et les services de la Ville pour ce projet. La sécurité est un vrai problème, et la Ville de Paris a donné plus d'importance à ses services de sécurité en créant une police municipale l'année passée. Tout ne fonctionne que si on est en concertation. Il ne faut pas hésiter à faire remonter les observations de terrain, par exemple les heures où l'on constate du trafic.

M. GUILLOU : Le projet présenté ce soir permet de créer un trottoir, ce qui peut résoudre le problème des nombreux dépôts déplorés. La végétalisation permet de faire respecter l'espace. Lorsqu'un nouvel espace est aménagé, la DPSP (Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection) le surveille plus activement. Pour tout ce qui a trait à la propreté, aux incivilités, ou à la voirie, il faut utiliser l'application « *Dans ma Rue* ». Chaque service reçoit directement l'information et intervient ensuite rapidement. Cette application permet aux services d'être plus réactifs.

Une Habitante : Quand on descend le boulevard Niox, vers Boulogne, il y a une piste cyclable très dangereuse pour les piétons. Elle est unidirectionnelle et les gens ne le comprennent pas.

Une Habitante : Il était prévu de couvrir le périphérique. Y a-t-il des avancées sur ce sujet ?

M. GUILLOU : Le coût est très important, et ça freine le projet. Le mètre linéaire est à plus d'un million d'euros. Le sujet est évoqué au niveau de l'administration de la Ville, car des

projets de cette ampleur ne relèvent pas de la Mairie d'Arrondissement, mais s'inscrivent dans un contexte plus global.

Une Habitant : Il y a de plus une contrainte technique, la portion est en débordement.

M. ALPHAND : L'échelle du Conseil de quartier reste certes modeste, mais des sujets très intéressants ont été soulevés ce soir. En ce qui concerne le projet de réaménagement à Dode de la Brunerie, une seconde phase avec un boulodrome est prévue. C'est une idée venant des habitants du quartier et tout le monde pourra en profiter. Le délaissé de voirie n'en sera bientôt plus un, le projet avancera rapidement. Les élus alerteront sur les questions de sécurité, afin de juguler les dérives.

Une Habitante : Il y a pour tout le 16^{ème} deux voitures de police qui tournent la nuit.

M. ALPHAND : La question des moyens de police est primordiale. Ces moyens ont été mutualisés il y a quelques années à l'échelle de l'agglomération parisienne, avec malheureusement pour conséquence un déport d'effectifs sur les départements voisins. Le préfet de police a désormais obligation de communiquer l'état des effectifs affectés à chaque arrondissement, ce qui devrait permettre davantage de transparence.

Mme BALDINI : Il est important que les riverains se réapproprient l'espace public, car c'est ainsi qu'on fait disparaître les problèmes.